

25/01/10

Ce que révèle la rémunération d'Henri Proglio, par Pierre-Yves Gomez

Entreprise

Après trois décennies de dérégulation, l'Etat semble revenir en force pour sauver les banques et défendre les entreprises nationales menacées par la concurrence mondiale. La France offre un intéressant cas d'école avec la recomposition récente du secteur de l'énergie. De très grandes entreprises publiques se sont unies à des sociétés privées de taille plus modeste, comme GDF et Suez en 2008, puis EDF et Veolia Environnement en 2009. Est-ce la revanche du capitalisme d'Etat sur le privé ?

Pour répondre à cette question, il est intéressant d'observer comment ont évolué les rémunérations des dirigeants de ces entreprises. En effet, il existe un lien entre pouvoir des actionnaires et croissance de ces rémunérations.

Dès 1975, dans *Managerial Control and Performance* (Lexington, Heath & Cie), William McEachern a classé les entreprises en trois catégories : celles dont les actionnaires sont aussi les dirigeants ; celles dont les actionnaires, nombreux et dispersés sur le marché, ne contrôlent pas les dirigeants ; celles dont les actionnaires, peu nombreux et puissants, contrôlent fortement les dirigeants. Il a montré que c'est dans cette dernière catégorie que les patrons peuvent le moins décider du niveau de leurs salaires. Depuis trente ans, la recherche a corroboré ce résultat et prouvé que lorsque l'actionnariat est fort, l'augmentation des rémunérations est plus limitée et davantage liée aux résultats de l'entreprise.

EDF et GDF relevaient de la troisième catégorie : l'Etat était un actionnaire unique et puissant. A l'opposé, Veolia et Suez se situaient dans la seconde : l'actionnariat était dispersé et faible et les rémunérations des dirigeants des deux groupes publics très inférieures à celles des deux entreprises privées. En 2005, le PDG d'EDF, Pierre Gadonneix, recevait 550 000 euros par an ; celui de Veolia, Henri Proglio, 1,90 million d'euros ; le PDG de GDF recevait 458 000 euros et celui de Suez 2,53 millions d'euros.

Évaluation du site

Site du quotidien national Le Monde. On y trouve le contenu de l'édition papier avec l'avantage de pouvoir accéder aux archives dont la consultation est gratuite, mais uniquement pour les articles les plus récents.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 184

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Après la fusion de GDF avec Suez, puis le rapprochement d'EDF avec Veolia, l'évolution de ces rémunérations reste un bon indicateur du maintien ou du déclin de l'influence que l'Etat-actionnaire exerce sur le sort des nouvelles entités. Les faits plaident plutôt pour la seconde issue. Dans les deux cas, c'est l'ancien dirigeant de l'entreprise privée qui a pris les commandes du nouveau groupe. Jean-François Cirelli, ex-président de GDF devenu vice-président de GDF Suez, a vu ses revenus multipliés par 2,5 pour passer à 1,3 million d'euros par an ; M. Proglio a obtenu 1,6 million d'euros comme nouveau patron d'EDF. Des montants dans la moyenne du marché des dirigeants du CAC 40.

Au-delà des jugements de valeur, ces tendances indiquent un alignement des anciennes - entreprises publiques sur les règles de la gouvernance privée plutôt qu'un retour de l'Etat patron, même si ces restructurations sont organisées par le gouvernement. Francis Brochet a montré dans *La Grande Rupture* (2009, Ed. Toucan) comment la gouvernance de l'entreprise privée est devenue la référence absolue pour le monde politique. A aucun moment du feuilleton autour de la rémunération de M. Proglio, il n'a été question de diminuer le salaire qu'il touche dans l'entreprise publique. Malgré la crise, l'absence de propositions alternatives à la régulation par le marché se traduit jusque dans le gouvernement d'entreprises... dont l'Etat est actionnaire.

Pierre-Yves Gomez est professeur à l' **EM Lyon** et directeur de l'Institut français de gouvernement des entreprises.